



Gage automobile et émission radio

Par **christophe 34**, le **08/01/2016** à **09:27**

Bonjour

Voici mon problème:

J'ai acheter un véhicule récent a un particulier sur Paris,la voiture était quasi neuve et le vendeur avait une bonne situation.

Une fois la voiture payée je rentre dans ma région et sur le net je fait une demande de certificat de non gage bien que l'ancien propriétaire m en avait fourni un.

Je fait ma demande de carte grise et je l obtient sans problème.

Une année après environ ,je décide de vendre le véhicule,une personne me l acheteurs un mois après elle me fait savoir que sa préfecture refuse de lui faire sa carte grise car le véhicule est gage!

Je téléphone de suite a ma préfecture qui me dit dans un premier temps qu'ils ce sont trompé qu'ils n aurai pas du me faire ma carte grise car effectivement celui ci était gage et me demande de rappeler sont responsable.

Le responsable me répond que l on as tout a fait le droit d acheter un véhicule gage et que j aurai du me renseigner !

Pour moi la préfecture est la pour ça justement sinon ou peut on ce renseigner ailleurs !!?

Après plus d une année de recherche de frais d avocats je décide de contacter Mr Julien Courbet qui décide de m aider.

Après 2 semaine de travail son équipe obtient la levée de gage de la part de volkswagen bank chose apparemment très rare puisque j en avait fait la demande a titre personnel et l organisme avait rejeté celle ci .

Le gros du problème étant écarté,je me croyait sorti de ce poids qui me pese depuis quelques années,le véhicule a retrouvé sa valeur et il est a nouveau immatriculable .

J ai donc demander a mon avocat de faire une proposition d achat a l argus plus 2 ou 3000 e mais il me dit que ce n est pas une bonne stratégie et voila que la personne qui m as acheté la voiture souhaite continuer a m attaquer pour obtenir non seulement le remboursement de la valeur au moment de la vente plus 10000 e voir plus en dommage et intérêt.

Je ne sait plus quoi faire,je pense quand même avoir chercher des solutions pour débloquer l affaire alors que je n y était pour rien et voila que je vais devoir payer des sommes folles ...

Je vous remercie par avance de me donner des conseil afin de trouver une solution .